

<p style="text-align: center;">Compte rendu du bureau Du 17 novembre 2019</p>

Présents :

- Helene
- Laurent
- Beatrice
- Delphine
- André
- Isabelle
- Tito

Ordre du jour

- bilan de l'année,
- point financier,
- point sur la situation à Chilly,
- perspectives 2020,
- préparation du CA de janvier et de l'AG de février.

Échanges et délibérations

Effectifs.

Nous avons constaté une légère baisse de la charge salariale en 2019. Cela est dû essentiellement à des arrêts pour cause de maladie.

Cette baisse nous permet en cette fin d'année très riche en activités de renforcer notre effectif par deux CDD d'un mois :

Daps va dynamiser notre capacité d'animations dans les ateliers de rue

Yoran aura en charge une préparation très soignée du jardin du Bel Air afin de poser les bases sûres pour la saison 2020.

De plus Geanina effectuera un CDD de quatre mois à mi-temps : cela nous permettra de dégager en partie Mame de la charge du ménage au local pour lui libérer un après-midi sur un atelier de rue. En fait Mame et Jeanina aurons deux emplois du temps symétriques : trois temps de ménage au local et un après-midi sur un atelier.

D'un point budgétaire l'emploi de Jeanina fait la jonction entre l'emploi de Laika en apprentissage et l'embauche de Graziela prévue à la fin de son service civique.

Chiara, volontaire en service civique européen est de plus en plus impliquée et efficace dans la vie de l'association. Son service est prévu jusqu'à la fin août 2020 et Laurent propose de lui confier désormais un atelier au même titre qu'un permanent.

Sa maturité et sa formation d'éducatrice spécialisée effectuée en Italie nous permettent de lui confier cette responsabilité.

Rétributions

Hélène et Laurent proposent d'octroyer la prime "Macron" aux salariés en fonction de leur temps de travail.

La prime est votée et actée par le bureau.

Une discussion est lancée sur l'hypothèse de faire un geste pour les stagiaires. On reprend ce que l'association fait déjà pour les stagiaires :

- Une heure de formation par semaine à la pédagogie sociale,
- La nourriture le midi,
- L'analyse des pratiques,
- La prise en charge de 50% des frais de transport

Une hypothèse est posée autour du remboursement total des transports des stagiaires, à évaluer l'année prochaine avec le budget prévisionnel 2020.

Achat d'un camion

Notre flotte subit l'usure de l'usage intensif qu'on en fait et nous envisageons de remplacer le camion du jardin.

La CAF nous a octroyé une subvention pour participer à l'achat d'un camion et par ailleurs la MACIF nous finance notre mobilité pour intervenir dans les hôtels sociaux. Une partie de ce financement peut contribuer à l'achat d'un nouveau camion.

On vote l'achat d'un camion à la hauteur de 25 000 euros, financé en partie par la CAF et en partie par la MACIF.

Il remplacera le camion du jardin, qui va être proposé à Sophie qui en est demandeuse pour son association. Nous nous orientons vers un prix de cession d'environ 2000 €.

Des questions se posent autour des besoins d'avoir un camion aménagé : quel aménagement ? quel besoin ? quel espace ?

Nous envisageons une solution comprenant des coffrages, des rangements et des tringles pour les costumes d'Aven Savoré.

Finances

L'exercice s'annonce avec un excédent raisonnable en termes de résultat comptable et avec une trésorerie pratiquement égale à celle de la fin de l'exercice précédent.

Ce résultat accompagné de prévisions de subventions sûres qui avoisinent le 50% de notre budget nous permet d'entamer 2020 avec une certaine confiance.

Un bémol : on est sûrs qu'une subvention 2019 d'environ 12.50% de notre budget ne sera pas reconduite et nous avons des incertitudes sur d'autres subventions "traditionnelles".

Mais cette incertitude fait partie de notre quotidien depuis toujours.

Situation à Chilly-Mazarin

En octobre la CAF a organisé une rencontre avec la mairie au cours de laquelle la mairie s'est engagée (pliée ?) à nous compter parmi ses partenaires dans la démarche de préfiguration du futur centre social municipal : préfiguration qui est reportée à l'après-municipales.

A la suite de cette rencontre et sur proposition faite par le vice-directeur présent de rebâtir la relation entre mairie et Intermèdes sur des nouvelles bases, Tito et André ont demandé un rendez-vous au dit vice-directeur, n'a pas donné suite à notre proposition.

Ensuite nous avons reçu le même jour deux courriers en AR : un courrier concernait des soi-disant plaintes de soi-disant associations de locataires et un deuxième nous demandant de prouver que nos locaux étaient aux normes de sécurité.

Laurent a répondu avec un seul courrier qui disait qu'on était aux normes et qu'on n'était pas des « fouteurs de troubles ».

Avec une suite temporelle à cet échange de courriers, la sous-préfecture nous relance nous demandant la situation de la scolarisation des enfants.

Intervention de la police municipale au collège les Dînes Chiens

La proviseure fait apparemment régulièrement appel à la police municipale à la suite de possibles harcèlements aux abords du collège.

A l'arrivée de la police un collégien (hébergé dans un hôtel du 115) a des propos irrespectueux vis-à-vis des agents.

Les agents le saisissent de force et le traînent dans le collège pour que la proviseure le gourmande.

Nous avons des témoignages de ces brutalités par deux collégiens mais l'enfant évidemment intimidé ne veut pas que nous donnions suite. Les "institutions" sont unanimes pour le "pas de vagues".

Laurent signale l'évènement au Défenseur des Droits.

Béatrice écrit un courrier à la principale pour discuter des enfants des hôtels. Elle a aussi partagé autour d'un projet danse, échanges sur Aven Savoré.

Le Bureau convient sur l'utilité de faire une collecte des faits de brutalité, d'abus de pouvoir sur la population de la part de la police municipale ainsi que des pressions sur le personnel municipal pour qu'il soit partie prenante de ces abus.

Préparation du CA du 12 janvier et de l'AG du 2 février

Le rapport d'activité est quasiment terminé : il reste à choisir les photos et à mettre en ordre les annexes ainsi qu'à effectuer la mise en page finalisée.

Hélène met toute la pression nécessaire pour que nous puissions voter le rapport financier lors de l'assemblée générale du dimanche 2 février 2020.

Levée de séance 12H30.